



Le président
Nicolas Sarkozy

LE PRESIDENT Nicolas SARKOZY ET LE VIN

Durant toute la campagne les élus et les viticulteurs ont été très attentifs aux positions de chacun des candidats, en faveur ou contre la viticulture et le vin. Nicolas Sarkozy s'est exprimé à plusieurs reprises sur le sujet. Sur TF1, à Sancerre, à Châteauneuf du pape et il a répondu au questionnaire de « Vin et société » (voir ci-dessous). Il est certain maintenant que les viticulteurs et les élus du vin vont être très vigilants pour que les déclarations d'intentions du candidat soient suivies d'effets par le Président de la République et son gouvernement. Il y a en effet urgence en la matière.

Sur TF1, le lundi 05 Février 2007 lors de l'émission "J'ai une question à vous poser", il a affirmé qu'on ne devait "pas culpabiliser" les viticulteurs. "Je veux qu'il y ait une vraie campagne sur le vin, qui est un produit du terroir et qu'on ne doit pas culpabiliser. On ne doit pas vous imposer des règles qu'on impose à aucun autre en Europe", a-t-il affirmé en réponse à une viticultrice qui lui exposait les problèmes de sa profession.

Le candidat a proposé deux autres mesures en faveur des viticulteurs: "je veux un meilleur partage de la richesse avec la distribution", a-t-il dit. Selon lui, "il faut que les viticulteurs s'organisent et se rassemblent plus fortement parce que la création de valeur est trop prise par la grande distribution par rapport aux viticulteurs". "Je veux qu'on arrête avec des importations de vins qui ne correspondent pas aux critères de qualité qu'on vous oblige à respecter".

Réponses de N. Sarkozy au questionnaire de Vin et Société

Question 1 : image du vin, développement économique

« Je pense que le vin est au carrefour de deux idées fortes. La première a trait au patrimoine. Posséder une telle diversité de vignobles, d'appellations, de productions de qualité est une vraie richesse et une réelle fierté. Je veux donc encourager tout ce qui concourt à mettre en valeur ce patrimoine. La seconde a trait à son importance économique. Le vin est le cinquième produit français le plus exporté : il contribue donc à réduire notre déficit commercial et est, comme vous le soulignez, un atout économique majeur pour notre pays, mais aussi pour de nombreuses régions et bassins de production. Je sais aussi que de nombreux viticulteurs ne trouvent plus une rémunération suffisante. La question de la répartition des profits et du juste prix se pose, autant pour les opérateurs de la filière que pour le consommateur. Je veux que les producteurs s'organisent, que la filière soit le lieu d'une concertation renforcée et qu'elle favorise un meilleur partage de la valeur ajoutée. La France est et doit rester le pays de référence du vin. Cela signifie que nous devons mettre un terme rapide à la crise que connaît notre vignoble. La surproduction n'existe que parce que nous avons des difficultés à aller chercher les consommateurs, qui sont pourtant de plus en plus nombreux. Plutôt qu'un arrachage obligatoire, nous devons nous efforcer de mettre en place les conditions d'adaptation de notre offre à la diversité des goûts des consommateurs tant au niveau national qu'hors de nos frontières, sans renoncer à notre production d'excellence et à nos garanties de qualité. Notre offre doit être plus lisible, plus simple, plus compréhensible par toutes les catégories de consommateurs.

Le vin n'a jamais été réservé à une élite, c'est une boisson populaire. C'est vrai, la concurrence internationale s'est accrue. Mais regardons aussi notre potentiel et notre savoir-faire. Nous avons le meilleur vin au monde : nous pouvons retrouver

en déplacement à Sancerre, il a rencontré des producteurs de vin, et a également affirmé que « le vin n'est pas assimilable au tabac ou à la drogue ». Nicolas Sarkozy a déclaré qu'il était prêt à autoriser la publicité sur le vin s'il était élu président de la République en mai prochain. "Le vin n'est pas une drogue. Assimiler le vin au tabac ou à la drogue, c'est une erreur", "La viticulture n'est pas simplement une activité économique, c'est une tradition française, c'est une identité française, c'est un savoir-faire français". "D'où ma proposition d'ouvrir la publicité s'agissant de la consommation de vin lorsque c'est raisonnable." Il a estimé qu'on ne pouvait pas demander à la viticulture française d'être en concurrence avec la viticulture "du monde entier" si on ne lui permettait pas "de se battre à armes égales"... "On ne peut pas vous demander de faire la compétition alors que les autres ont le droit de faire de la publicité (et que) vous, vous n'avez pas le droit.

les parts de marché que nous avons perdues, pour peu que nous fassions des efforts supplémentaires en termes de marketing, notamment à l'export.

Une grande partie de la solution à la crise doit venir de la profession elle-même. Face à un monde nouveau, avec de nouveaux producteurs et aussi de nouveaux consommateurs, des adaptations sont nécessaires. Le temps n'est plus aux querelles de clochers qui n'amusent que nos concurrents. Je veux dire à la filière qu'elle pourra compter sur moi pour apporter tout l'appui nécessaire à cette reconquête. Nous devons avoir des programmes ambitieux pour l'export. L'Etat sera là pour soutenir ces efforts. »



Marketing sur l'emballage aussi

Question 2 : santé publique

« La politique de santé publique en matière de lutte contre l'alcoolisme doit clairement s'attaquer aux conduites à risque. La difficulté tient au fait qu'un grand nombre de nos concitoyens assimilent les conduites à risque à la seule ébriété. Or, les seuils de l'OMS sont très clairs : au-delà de deux verres quotidiens par jour pour les femmes et trois pour les hommes, la santé se dégrade. Je ferai en sorte que la politique de lutte contre l'alcoolisme soit plus claire. Elle n'en sera alors que plus efficace. Par ailleurs, je souscris pleinement au fait que nous sommes sans doute insuffisamment

"Donc je souhaite qu'on puisse discuter tranquillement de cette question. Il m'apparaît facile de trouver une solution."

Nicolas Sarkozy a d'autre part souhaité un rééquilibrage du "partage de la richesse" entre les producteurs de vin et les distributeurs. "A force de tordre le prix, le viticulteur, on va finir par ne plus le rémunérer pour son travail", a-t-il dit. Il a en revanche déclaré qu'il resterait intransigeant en ce qui concerne les contrôles de l'alcoolémie sur la route, qui ont permis de sauver des milliers de vies. "Si on a sauvé des vies - 10.000 vies sauvées et 100.000 blessés épargnés - c'est parce qu'on a fait des contrôles", a-t-il expliqué. "Qu'on ne compte pas sur moi pour faire preuve de faiblesse (...) Si je suis élu président de la République, je n'aurai aucune faiblesse à l'endroit des délinquants en général et des délinquants de la route en particulier. »

ment actifs pour prévenir certaines conduites très dangereuses, notamment chez les jeunes. »

Question 3 : concept de modération et politique de prévention

« Les Français sont désormais familiers du concept de modération. Mais il n'est pas sûr qu'ils sachent ce que cela signifie vraiment. En ayant une communication plus claire sur le vin, sur les seuils à respecter, mais aussi sur l'absence de nocivité de cette consommation modérée, je pense qu'on gagne sur les deux tableaux : la modération et la consommation. L'enjeu n'est pas d'augmenter le nombre des gens qui ne boivent pas, mais de faire en sorte que chacun boive modérément. S'agissant du conseil de la modération et de la prévention, je constate qu'il n'a jusqu'à présent pas pu fonctionner dans les conditions fixées par décret. Je pense qu'avant de porter un jugement sur cet organe de concertation et de dialogue, il faut le voir fonctionner. C'est pourquoi tous les acteurs concernés – je fais ici référence aux associations de prévention – doivent y siéger. Après nous aviserons en évaluant son activité. Mais il n'est bien sûr pas question de renoncer aux impératifs de santé publique ou de sécurité routière. »

Question 4 : fiscalité

« Il ne me paraît pas opportun d'augmenter la fiscalité sur le vin. A l'heure du nécessaire redressement de la filière, renforcer la taxation du vin serait contre productif. La lutte contre l'alcoolisme passe par d'autres moyens. Quant à l'affectation des produits de la fiscalité actuelle, je n'y suis pas favorable par principe. Si chacun se met à affecter les taxes à tel ou tel secteur, il n'y a plus de budget général possible. En revanche, la politique en faveur de la traçabilité et de la qualité doit en effet être dotée de moyens suffisants si nous voulons préserver l'excellence de notre production. »

(Source : Revue de Presse de la Mildt – Vin et Société)